

Réunion du conseil municipal

du 10 avril 2015

Présents: C. Digue, D. Jagault, T. Lassalle, C. Cottier, C. Croixmarie, D. Chollet, J-P. Etendard, E. Prime, L. Neveu.

Absents excusés: M. Hamon, B. Bourdeau (pouvoir à C Digue), R. Clément (pouvoir à T Lassalle).

Absents: V. Maleuvre, J-P. Lurton, B. Barrel.

Aire de jeux, salle multi-fonction

Après une réunion avec la commission Jeunesse et Sport, celle-ci a choisi de présenter deux sociétés de différents jeux. Par contre, le lieu a été choisi par la commission: sur la pelouse entre le parking et la buvette du Foot. Deux structures différentes ont été présentées:

1) jeux en aluminium sur une base de 3 structures pour âges différents. Surface terrain de 70m², garantie 20 ans, prix 12 970,00 €.

2) Jeux en bois et une structure supplémentaire pour âges différents. Surface de terrain 110m², garantie 10 ans, prix 14 280,00€

Vote: structure en aluminium 5 voix, structure en bois 6 voix.

Mme le Maire s'engage auprès du Conseil à reprendre contact avec la société afin de prévoir au plus vite ces travaux.

Informations sur le transport à la demande du mercredi midi

La Communauté de Communes nous a enfin fourni le coût du transport à la demande pour le mercredi midi pour emmener les enfants au C.L.S.H. de Tresboeuf .

Le petit car emmène 6 enfants accompagnés de Brigitte ou Carole. Le coût réglé par la commune pour la période de Septembre/ Octobre/ Novembre/ Décembre est de 400,40€.

Chaque famille concernée va recevoir un courrier précisant le montant dû pour cette période.

Information sur les dotations de l'état

“Tout le monde a entendu dire que les différentes dotations de l'état sont en baisse. Concernant notre commune, il me semblait important de faire un point sur les dotations reçues depuis plusieurs années »

2011 = 118 861€

2014 = 134 790€

2012 = 118 606€

2015 = 120 898€

2013 = 129 134€

Nettoyage du service assainissement du bourg

Différents devis ont été proposés au conseil afin de définir l'entreprise qui nettoiera le service assainissement et le pompage du piège à boue de la station d'épuration de notre commune.

Deux entreprises prévoient un contrat de 4 ans avec différents tarifs, alors qu'une autre ne prévoit pas de contrat et que son tarif reste abordable .

L'entreprise retenue est Mr P. Guilleux de Ossé pour un montant de 2915,00 € HT. Cela sera pris en compte sur le budget assainissement .

Pour votre information auparavant le vidage du piège à boue de la commune était fait par l'entreprise Boisnard de Lalleu. Aujourd'hui celle-ci ne peut plus faire ce travail car elle n'est pas habilitée pour ces travaux .

Divers

Vincent Nevoux a eu son contrat renouvelé au sein de notre commune pour 1 an et son code se poursuit. L'achat de deux ordinateurs portables et d'une imprimante a été effectué pour notre école, le budget prévu était de 1500€ et il a été dépensé 908 €.

Information ADS (Autorisation Droit du Sol)

Suite à la délibération du Conseil Municipal précédent, la Préfecture nous a informé que notre commune ne pouvait pas bénéficier de l' instruction des services du Pays des Vallons de Vilaine (SCOT) du fait que nous ne disposons pas de document d'urbanisme officiel (PLU en attente). La DDTM instruira toujours nos dossiers jusqu'à fin 2016.